

Retraités de tous secteurs,  
en maintenant votre adhésion au lendemain de la liquidation de vos  
retraites et pensions, ou en adhérant à la CFE CGC en tant que retraité  
(crédit d'impôt de 66%),  
vous devenez membres de l'UNIR retraités et vous pouvez bénéficier  
des services de votre fédération, et de la Confédération CFE-CGC

Par son réseau de délégués dans votre région, vos droits et vos intérêts  
sont défendus régulièrement dans le respect des orientations et des  
positions prises par notre Confédération.

## Les délégués UNIR CFE-CGC :

siègent dans les instances régionales, afin de défendre les  
intérêts des retraités et futurs retraités

- Région : CARSAT, ARS (agence régionale de santé)
- Département : Préfecture, CDCAH (Comité Départemental de Citoyenneté et d'Autonomie et Handicap)

Participent aux intersyndicales de retraités et à toutes les  
instances ayant pour objectif, la mise en œuvre de la politique  
de :

- solidarité régionale
- prévention et soutien aux personnes retraitées, âgées et handicapées

Présents sur tous les fronts, où l'aide aux retraités et futurs retraités est  
requis, vos délégués UNIR sont à votre écoute pour toujours mieux vous  
représenter !

**UNIR** PACA  
Le site des retraités

**UNIRetraités**

N'hésiter pas à nous contacter via votre déléguée régionale UNIR :  
Mireille STURIANO - stumi13@outlook.fr / unirpaca@cfecgc.fr